

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le 30 novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'Hangest en Santerre sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, BLIN Marie-Annick suppléante de M. DARCIS Philippe, COULOMBEL Aurélie

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, LEVASSEUR Roger, TEN Franck, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, COTTARD Yves de DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Marie-Corrinne, M. NOCHEZ Didier de PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIQUIER Ludivine, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne

Messieurs DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, LAVOINE Nicolas, BEAUMONT Joël, LECONTE Yves-Robert, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, VIOLETTE Paul, MIANNE Michel, DARCIS Philippe, WABLE Vincent, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, SZYROKI Jacky

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 37

· dont suppléé : 1

Membres représentés : 5

Votants : 42

Date de la convocation

23 novembre 2023

Secrétaire de séance :

Julia BERTOUX

OBJET : ACQUISITION D'UN VEHICULE AVEC BENNE – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapport de Monsieur Michel Van de Velde, Vice-Président Voirie

Sur proposition de la commission Voirie du 21 novembre 2023,

Vu l'accident du 03 mai 2023 occasionnant la déclaration à l'état d'épave du camion-benne FORD (AB714RN),

Vu l'état de vieillissement du parc de véhicules avec benne (Année 2007 avec 147 715 km ; Année 2010 avec 121 731 km ; Année 2014 avec 90 880 km) occasionnant pour les plus anciens de nombreuses pannes et réparations, Vu les besoins quotidiens du service technique (transport de déchets verts, de barrières, de panneaux, de matériaux, réparations des voiries, maçonnerie, transport de sel pour les communes...), il y a lieu d'acquérir un véhicule avec benne afin de poursuivre les activités de ce service,

Il est présenté à l'assemblée délibérante le projet d'acquisition d'un véhicule camion-benne neuf pour un montant estimé de 37 255.83€ HT soit 45 181.76€ TTC selon le devis ci-joint.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 40 Contre 2 Mme ROSE, M. BLIN)
le Conseil communautaire :**

- Entérine le projet et l'enveloppe financière prévisionnelle comme proposés ci-dessus ;
- Décide de solliciter l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) afin d'obtenir une subvention à hauteur de 30% soit 11 176.75 €, le reste à charge étant financé par des fonds propres ;
- Dit que le cas échéant, les crédits seront inscrits au BP 2024

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Voirie à saisir les éventuels autres dispositifs de financement et subventions possibles auprès de l'ensemble des financeurs potentiels, dans la limite des dépenses prévisionnelles renseignées et sans dépasser 80% de fonds publics,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Voirie à signer les documents en rapport avec les démarches de demande de subvention et tout autre document nécessaire à la poursuite de ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 04/12/23
Affiché le 05/12/23

Fait et délibéré, le 30 NOVEMBRE 2023
à HANGEST EN SANTERRE

Le Président,
Alain DOVERGNE





PROPOSITION COMMERCIALE

du 18/09/2023, valable jusqu'au 30/09/2023
N° 19305764

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

S²LOW

ID : 080-200070969-20231130-2023_3011_09-DE

Votre conseiller commercial

M. SEBASTIEN MELET
Tél. : 0322534432
Tél. Portable : 0662723817
Email: sebastien.melet@citroen.com

PSA RETAIL AMIENS
SIREN / SIRET 302475041
112 ROUTE D'AMIENS - BP 50612 - DURY 144
80006 AMIENS CEDEX 1
Tél. 03 22 53 44 40
Email: amiens@citroen.com
Fax: 03 22 53 44 52
N° ORIAS: 13007951 - www.orias.fr

Coordonnées du Client
ANNE MARIE PREVOST / CC AVRE LUCE NOYE
SIREN / SIRET : 200070969
144 RUE DU CARDINAL MERCIER - 80110 MOREUIL
Email: am.prevost@gmail.com

Description du véhicule proposé:

Jumper Châssis Cabine L3 3.5 t Maxi 165 Blue HDi S&S BVM6

Genre : Utilitaires	Couleur : Peinture opaque Blanc Icy	Garnissage : Tissu DARKO
Énergie : Diesel	Puissance Fiscale (CV) :	CO2 fiscalisé (g/km) : 289 **
		Code LCDV : 2CU96GHOWKB0A0E5

	Prix en € HT	Prix en € TTC
TARIF DU VÉHICULE	38 500,00 €	46 200,00 €
OPTIONS (Détails page 2)	2 680,00 €	3 216,00 €
ACCESSOIRES (Détails page 3)	6 370,83 €	7 645,00 €
VÉHICULE À REPRENDRE		

TRANSFORMATIONS

FRAIS ANNEXES

474,76 €

Carte Grise : gestion des certificats / Redevance acheminement / hors malus éventuel **	255,76 €
Taxe parafiscale	34,00 €
Frais administratif **	150,00 €
CARBURANT **	35,00 €

** Payés au comptant à la livraison

SERVICES

DÉTAIL DU PRIX

Tarif du 02/05/2023

Tarif du véhicule	38 500,00 €	46 200,00 €
Total Options	2 680,00 €	3 216,00 €
Total tarif Options Incluses	41 180,00 €	49 416,00 €
Total Accessoires	6 370,83 €	7 645,00 €
Total Frais annexes		474,76 €
PRIX TOTAL VÉHICULE	47 550,83 €	57 535,76 €

Remise	10 295,00 €	12 354,00 €
PRIX FINAL (hors bonus/malus)	37 255,83 €	45 181,76 €

OBSERVATIONS:

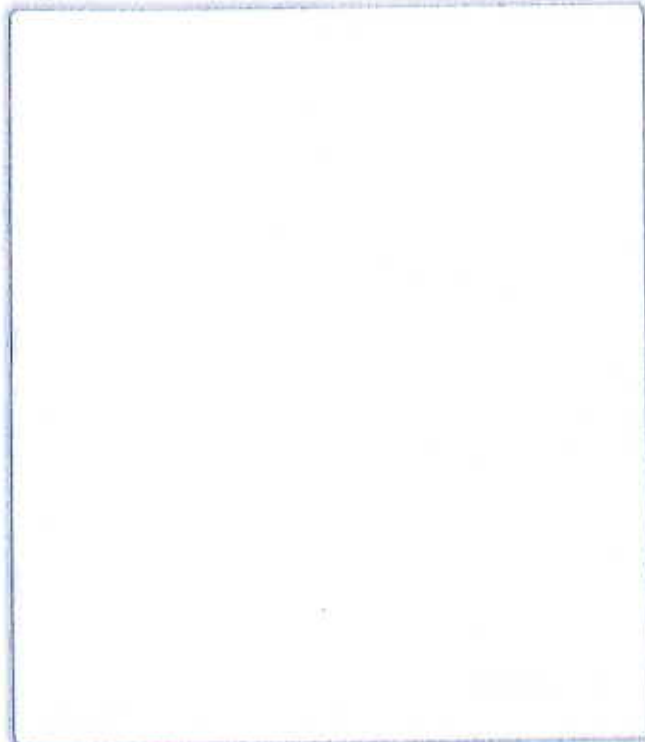


Jumper Châssis Cabine L3 3.5 t Maxi 165 Blue HDi S&S BVM6

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
 Reçu en préfecture le 04/12/2023
 Publié le
 ID : 080-200070969-20231130-2023_3011_09-DE



PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS (1)



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Motorisation	
Nombre de vitesses	1 null 6
Capacité (en litres ou en kWh)	60, 90
Classe énergétique	G
Consommation carburant / Emissions CO2 WLTP**	
Consommation basse vitesse (en litres/100km)	9,9 l/100 km
Consommation moyenne vitesse (en litres/100km)	9,5 l/100 km
Consommation haute vitesse (en litres/100km)	9,9 l/100 km
Consommation extra haute vitesse (en litres/100km)	13,2
Consommation mixte (en litres/100km)	11
Emissions de CO2 (mixte-g/km)	289
** Données WLTP estimées, communiquées à titre indicatif et sous réserve d'homologation	
Pneumatiques	
Dimension des pneumatiques	5/75R16C 116/114R 225/75R
Hauteur extérieure	
Empattement	3500 4035

OPTIONS

Prix en € HT Prix en € TTC

Peinture opaque Blanc Icy	0,00 €	0,00 €
Tissu DARKO	0,00 €	0,00 €
Prise allume cigare 12V dans habitacle	20,00 €	24,00 €
Attelage prédisposition	250,00 €	300,00 €
3ème clé avec télécommande	90,00 €	108,00 €
Capucine	70,00 €	84,00 €
Système multimédia écran tactile 7" avec Apple CarPlay et Android Auto?	800,00 €	960,00 €
filaire + Navigation	50,00 €	60,00 €
Porte gobelets + Support multifonction	200,00 €	240,00 €
Roue de secours	100,00 €	120,00 €
Rétroviseurs extérieurs gabarit 2,20 m	300,00 €	360,00 €
Suspensions arrière bilame avec barre stabilisatrice	0,00 €	0,00 €
FEUX AR NON MONTES	300,00 €	360,00 €
Traction + avec aide à la descente (HDC)	500,00 €	600,00 €
Bolteur Télématique Autonome 4G (BTA)		

** Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions de CO₂ indiquées sont conformes à l'homologation WLTP (Règlement UE 2017/948). À partir du 1er septembre 2018, les véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), qui est une nouvelle procédure d'essai plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂. Cette procédure WLTP remplace complètement le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), qui était la procédure d'essai utilisée précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO₂ mesurées selon la procédure WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées selon la procédure NEDC. Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions de CO₂ peuvent varier en fonction des équipements spécifiques, des options et des types de pneumatiques. Veuillez à vous rapprocher de votre point de vente pour plus de renseignements. Plus d'informations sur <http://www.citroen.fr>